



# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

ARRIVÉES A									CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. pr Montaub.	Arrivées	Dép. pr Cahors	Dép. pr Toulouse	(Arrivée)	
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 12 Février.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 février.

#### Droits sur les céréales.

M. Méline expose que la situation actuelle réclame des solutions plutôt que des théories. Le libre-échange et la protection ne sont pas des principes ; mais des procédés économiques qu'on emploie suivant les circonstances.

Il conclut son discours en disant qu'il faut protéger l'agriculture par une taxe de 3 fr. sur les blés étrangers.

M. Lalonde dit qu'il ne faut pas de surtaxe sur les blés parce qu'on ferait payer ainsi aux consommateurs près de 200 millions.

C'est au libre-échange, que l'Angleterre doit sa richesse actuelle et l'agriculture française doit faire appel à l'énergie, à la science pour triompher de toutes les difficultés.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

### SÉNAT

Séance du 10 février.

Discussion du projet sur les récidivistes.

Un amendement de M. Issartier, demandant que la rélegation ne soit pas appliquée aux vagabonds, est repoussé.

M. Herbet combat cet amendement et insiste sur la nécessité de protéger les campagnes contre les vagabonds.

Le paragraphe 4 est également renvoyé à la commission pour qu'il en soit fait une rédaction plus précise.

L'article 5 est supprimé.

Les articles suivants jusqu'au 12<sup>e</sup> sont adoptés avec quelques modifications.

Suite de la discussion jeudi.

### Informations

Beaucoup de députés commencent à s'étonner, dit la *Dépêche*, qu'au milieu de février, il

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(23)

## JUANA

### DEUXIÈME PARTIE.

Un pareil accoutrement, nous pouvions et nous devons le dire, jurait même singulièrement avec la somptuosité du lieu.

Ses cheveux abondants et fins, d'une nuance rouge brune, plutôt rouge que brune cependant, étaient relevés en natte bête et mal tressée, qui dénotait chez celle qui l'avait formée une absence complète de cette coquetterie féminine si commune... et si excusable, mesdames.

Son visage était pâle et maigre, les traits bons portaient cependant l'expression d'une résolution et d'une gravité qui pouvaient les rendre durs, aux yeux de ceux qui voulaient se souvenir que cette jeune enfant n'avait que dix-sept ans.

L'impression produite par leur examen était invariable.

— Quelle singulière jeune fille ! — disait-on, quand on la voyait pour la première fois.

Et involontairement, on se disposait à la regarder de nouveau avec plus d'attention.

A vrai dire, le visage n'était pas joli, mais il était loin d'être commun, et il était de ceux, disons-le vite, qu'on est disposé à regarder plus d'une fois.

ne soit pas encore question du vote du budget de 1885. Lorsque les douzièmes provisoires ont été votés, à la fin de décembre, tout le monde pensait qu'aussitôt après la rentrée, le Sénat n'aurait rien de plus pressé que de voter enfin la loi des finances et mettre ainsi fin à une situation anormale.

On se trouve au 12 février, et le Sénat ne paraît pas songer au budget de 1885. Le gouvernement ne paraît pas plus, pressé et cependant le budget de 1886 ne peut pas être déposé avant l'adoption de celui de 1885.

#### Meeting de la place de l'Opéra.

— Le meeting anarchiste qui devait avoir lieu lundi soir, sur la place de l'Opéra, a absolument avorté, grâce aux précautions prises et aussi, sans doute, à la sagesse des ouvriers parisiens.

Ces derniers savent aujourd'hui, qu'un acte de violence ne suffit pas pour mettre fin à la crise actuelle. Aussi laissent-ils se produire sans y ajouter la moindre importance les excitations de droite et de gauche. On ne peut que les féliciter de cette attitude, la seule digne de la liberté et de la démocratie.

Les sept individus arrêtés à cette occasion, ont été jugés mardi. Deux seulement sont anarchistes. Six ont été condamnés à des peines variant de deux à quinze jours de prison, le septième a été condamné à 50 fr. d'amende.

### LA GUERRE DE CHINE

On lit dans le *Standard* :

Les opérations des Français à Formose n'avancent pas. Sept vaisseaux français ont pris la mer pour aller à la recherche de l'escadre chinoise, dont cinq vaisseaux restent sur le quai à Nimrod.

Au Tonkin, les Français avancent graduellement. Les Chinois s'enfouissent devant eux, mais maintiennent leur attitude provocante.

Cinq années avaient ainsi métamorphosé la Juana des Sleford.

Cinq années !

Cinq années opèrent un grand changement, de douze à dix-sept ans.

Si, à cinq années, on ajoute les soins les plus minutieux, les leçons assidues, et les peines innombrables de la bonne Mlle Rice, on comprendra que Juana pouvait être, ma foi, à cette époque, une jeune fille accomplie.

La pauvre enfant ne paraissait rien craindre autant que la perfection, cependant.

Frêle, avec un visage qui ne souriait presque jamais, une disposition fâcheuse à être mécontente de son sort, qui prenait plus d'empire sur elle de jour en jour ; une indifférence complète pour la toilette, l'élégance, et les mille travaux à l'aiguille qu'on lui enseignait ; la conviction naïve irréfléchie qu'elle était laide, mais laide à faire peur, et qu'il était complètement inutile de chercher à cacher cette laideur à l'aide d'artifices enfantins selon elle ; une voix délicieuse, un talent suffisant comme pianiste... telle était Juana, tels étaient ses défauts et ses qualités.

Des éclats de voix et de rires arrivèrent du jardin jusqu'à elle ; son nom fut même prononcé une fois, mais elle n'accorda guère d'attention à cet tapage.

Un groupe joyeux était réuni dehors, pour jouir de cette belle et calme soirée d'hiver, mais la jeune fille n'avait que faire, comme toujours de cette gaieté qui l'importunait.

On ne pouvait plus l'appeler Juana la sauvage, elle paraissait assez civilisée, mais elle était tou-

### Au Soudan.

#### Le Ministre de la guerre du

**mahdi.** — Un journal du matin raconte que ce ministre est Français et se nomme Veret. Capitaine d'un régiment de ligne, pendant la guerre de 1870, il était à Laon avec le général Hermin. Forcé de battre en retraite devant les Prussiens, il fit sauter la citadelle. Pendant la Commune, Thiers le chargea de reprendre les canons de Montmartre. Le premier, il aborda la butte, mais presque seul, ses hommes ne l'avaient pas suivi. Plus tard, remarqué par le général Schmitz, il devint commandant des gardiens de la paix au combat de Bagnoux et, à la suite, il rédigea un rapport qui parut à l'*Officiel*.

Ayant quitté l'armée pour affaires, il fut poursuivi pour usure et, à la seconde fois rayé de la Légion d'honneur. C'est alors qu'il quitta la France et gagna l'Égypte, puis le Soudan, où, depuis trois ans, il organise l'armée du mahdi à l'européenne.

Bizarre coïncidence : Olivier Pain et Veret, qui ont combattu l'un contre l'autre pendant la Commune, se retrouvent dans la même cabinet : le premier ministre des affaires étrangères ; le second, ministre de la guerre.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

### Cour d'assises du Lot

Audiences des 10, 11 et 12 février.

Affaire Lucie Combe. — Faux, usage de faux et vols qualifiés.

Nous regrettons de ne pouvoir donner à cette affaire, une des plus intéressantes qui puissent se présenter en Cour d'assises comme étude psy-

chologique, tout le développement qu'elle mériterait.

On y voit tout ce qu'une cupidité effrénée peut faire germer dans un cerveau de machinations adroites, aux trames innombrables, ourdies de longue main, sans trêve ; et si l'on songe que tout cela est le fait d'une femme de condition inférieure, sans aucune instruction, ne sachant ni lire, ni écrire, on reste confondu devant ce génie du mal, qu'en aucune cause judiciaire, pas plus que dans les œuvres de nos grands psychologues, on ne vit apparaître aussi complet et aussi redoutable.

Lucie Combes peut avoir de 30 à 35 ans. C'est une petite brune, à l'œil brillant, au teint bilieux et lymphatique ; l'ensemble de la physionomie reflète l'intelligence, la réflexion et la duplicité.

Dans le courant de l'année 1879, la famille Dufour de Chaumel, à Montesquieu (Lot-et-Garonne), prenait à son service Jeanne-Lucie Combes, célibataire, âgée de 27 ans, née à Lamazière.

D'après l'acte d'accusation, Jeanne-Lucie Combes était d'une perversité rare, menteuse et astucieuse, orgueilleuse et cupide ; elle avait déjà été chassée pour vol d'une maison où elle était employée comme domestique. Elle voilait habilement d'une religiosité hypocrite ses mauvais instincts.

Jeanne-Lucie Combes comparut devant la cour d'assises du Lot-et-Garonne, sous la prévention de faux et usage de faux en écriture de commerce et de vols qualifiés.

Elle s'était habilement procuré des modèles de l'écriture et de la signature de son maître, M. Dufour de Chaumel ; du frère et de la sœur de celui-ci ; de M. Larrivière, curé de Sévignac, et de M. Barrère, maire de Montesquieu. A

autour d'elle en souriant.

Que de choses révélait ce sourire !

Que ne souriait-elle plus souvent !

La transfiguration était complète ; et autant on pouvait affirmer qu'elle n'était pas jolie, alors qu'absorbée dans ses sombres pensées ou dans ses études, une ride précoce plissait son front ; autant, quand elle souriait on pouvait déclarer que cette jeune fille savait être belle quand elle le voulait.

Elle avait, en effet, un sourire rare, qui transformait complètement son visage blême et chagrin.

Elle avait de très belles dents, qui ne ressemblaient pas le moins du monde à des perles, mais très prosaïquement à ces beaux demi-cercles émaillés qui vous grincent au nez à la vitrine des dentistes.

— Chantez-moi : « Quand les hirondelles font leur nid » — dit le nouveau venu en se laissant tomber auprès d'elle sur un sofa, et en lui adressant un regard plein de bienveillance.

C'était Geoffroy Lamar, venu au Grand-Château pour les fêtes de Noël.

Geoffroy, à vingt-un ans, ne différait pas beaucoup du Geoffroy de seize ans : il avait grandi sans arriver à être grand ; il paraissait fort et bien constitué comme muscles et comme esprit ; il avait conservé cette bouche et ce menton résolus, ainsi que cet air légèrement hautain et ces yeux profondément enfoncés, hardis, et d'un gris verdâtre, qui le distinguaient depuis longtemps.

Il avait toujours conservé l'intérêt bienveillant et amical qu'il portait à la Juana des Sleford.

C'était à lui seul, qu'elle était redevable de

jours le souffre-douleur de la ferme, comme elle l'était cinq ans auparavant, et ses mains qui se promenaient lentement sur le clavier, dans ce salon somptueux, étaient rouges et durcies par le travail.

Fatiguée de répéter plus longtemps l'exercice qu'elle devait étudier ce jour-là, machinalement elle se mit à chanter des fragments de morceaux : anglais, allemands, français, italiens, une véritable macédoine.

Puis soudain, elle frappa quelques accords solennels et retentissants et commença le *Stabat* de Rossini, en faisant frissonner l'instrument par l'énergie de ces accents grandioses.

#### Cujus animam gementem !

N'était-elle pas la fille de la douleur, et la douleur de la Reine des Vierges pouvait-elle la laisser insensible ?

Jamais peut-être cette magnifique antienne n'avait été chantée avec plus de passion ; le sentiment, la puissance de l'exécution ajoutaient encore à la majesté de l'œuvre.

Ah ! comme celles qui souffrent rendent bien la souffrance !

Probablement souffrait elle ; et pour être plus contenue, sa souffrance n'en était-elle que plus vive.

Gémis, pauvre âme, et que ta plainte, s'exhalant en un chant pieux, monte jusqu'au Très-Haut qui l'entende.

— Bravo ! dit une voix venant du jardin, que n'ai-je un bouquet pour le jeter à vos pieds, mademoiselle.

Juana se retourna étonnée et jeta un regard

l'aide de ces modèles, elle avait fabriqué six effets en blanc de 20,000 fr. chacun, portant la fausse signature Henri Dufourc de Chaumel; un effet de 20,000 portant la fausse signature Lydia Dufourc de Chaumel; un effet de 20,000 fr. et une reconnaissance de dépôt de 400 fr. portant la fausse signature Ludovic Dufourc de Chaumel; deux reconnaissances de dépôts de 30,000 fr. chacune; deux effets de 20,000 fr. chacun et un effet de 10,000 fr. portant la fausse signature de Larivière; un effet de 10,000 fr. portant la fausse signature Barrère, et enfin une autorisation au profit de l'abbé Faure de poursuivre le recouvrement de certaines créances pour en remettre le montant à Lucie Combes; cette dernière pièce portant la fausse signature Henri Dufourc de Chaumel.

L'acte d'accusation reprochait également à Lucie Combes d'avoir écrit ou fait écrire, au-dessus des trois effets en blanc de 20,000 fr. portant la fausse signature Henri Dufourc de Chaumel, la formule d'une lettre de change, au sujet de laquelle M. Dufourc, assigné devant le tribunal de commerce d'Agen, fut condamné à payer la somme de 60,000 fr.

Enfin, l'acte d'accusation reprochait encore à Lucie Combes, outre d'autres faux, d'avoir volé divers objets au préjudice de ses maîtres et au préjudice d'autres personnes.

Trente-huit questions furent posées au jury devant la cour d'assises de Lot-et-Garonne.

Il fut répondu « oui » aux douze premières, sauf à la troisième, pour laquelle, ainsi que pour toutes celles venant après la douzième, il fut répondu « non ».

Mais M<sup>e</sup> Pradelles, du barreau d'Agen, avocat de Lucie Combes, prit des conclusions, disant « qu'il résultait des débats et de l'information que les lettres de change reconnues fausses par le jury, contiennent une supposition de nom et de lieu; que, par suite, aux termes de l'article 112 du Code de commerce, elles sont réputées simple promesse; qu'en conséquence, la fausseté de ces lettres de change ne saurait constituer un faux en écriture de commerce, et que, par suite, il n'y avait pas lieu de faire à l'accusée application de l'article 147 du code pénal.

« Demander à un jury, ajoutait l'avocat, si un accusé est coupable d'avoir fabriqué une fausse lettre de change, avec le sens et la portée légale que la loi attache à ce mot, de manière à faire dépendre de la réponse faite à cette question une condamnation pour faux en écriture de commerce plutôt que pour faux en écriture privée, c'est faire le jury juge d'une question de droit qui n'est pas de sa compétence. »

Jeanne-Lucie Combes signa son pourvoi et la Cour de cassation prononça que le jury avait affirmé le caractère commercial des actes argués de faux sans avoir été appelé à se prononcer sur les éléments de fait, de nature à leur imprimer ce caractère.

pouvoir faire retentir ce jour-là le grand salon des principaux passages du *Stabat Mater*.

Elle tourna plusieurs pages de son livre de musique et trouva le morceau demandé.

— Qu'avez-vous fait de vos amis ? — demanda-t-elle avec insouciance.

— Oh ! Livingstone est là, et quand il y a des jeunes filles et que Livingstone est là, sa cour est bientôt réunie. Vous ne pourriez pas m'expliquer la cause de cette fascination énervante ? Juana le regarda, étonnée.

— Figurez-vous, — poursuivit Geoffroy, — qu'il y avait une foule de jolies personnes chez les Ventnor, hier soir. Eh bien ! je n'ai jamais pu comprendre pourquoi Frank, à minuit trente-cinq minutes, était le plus recherché d'entre tous.

Juana ne répondit rien.

— Avez-vous besoin de moi pour tourner votre musique, Juana ? — reprit Geoffroy. — S'il le faut, je sacrifierai mon repos à votre service et je me lèverai.

— Non, ne vous dérangez pas, — répondit Juana. — Comme vous travaillez avec tant d'ardeur toute l'année, je crois bien que vous avez le droit d'être paresseux à la Noël. D'ailleurs, je ne suis guère habituée aux prévenances.

— Vraiment ?... — dit Geoffroy en l'examinant d'un air pensif. — J'ai été précisément frappé de ce que vous ne paraissez pas bien depuis quelque temps. Vous êtes pâle, maigre comme une ombre et, Dieu me pardonne, je crois que vous devenez muette. Dites-moi... votre genre de vie est-il le même ?... Ces gens-là vous traitent-ils toujours aussi mal ?

La Cour d'assises du Lot a donc à déterminer aujourd'hui le caractère des faits dont le jury appréciera l'existence matérielle et les circonstances morales.

Il est bien entendu que le bénéfice de toutes les questions pour lesquelles le jury de Lot-et-Garonne a répondu négativement, reste acquis à l'accusée.

Les chefs de l'accusation actuelle ne se basent plus que sur deux des lettres de change dont nous parlons plus haut, la fausse autorisation de poursuivre la rentrée des fonds et la procuration de laquelle il est résulté contre M. Henri Dufourc de Chaumel une condamnation à payer.

L'accusée aggrave son crime et le rend plus odieux encore en disant, pour sa défense, que l'auteur de ces faux est M. Henri Dufourc lui-même et qu'il les lui aurait donnés en récompense de ses coupables complaisances.

En dehors des autres éléments de l'information, le rapport de l'expert en écritures prouve, de la façon la plus formelle, que Jeanne, dite Lucie Combes, est l'auteur de cette longue série de faux, qui s'élèvent à la somme de 290,400 fr.

Pendant l'interrogatoire que lui a fait subir M. le président Lorgnie et qui n'a pas duré moins de quatre heures, l'accusée a eu réponse à tout : C'est son maître, son ami, M. Henri Dufourc de Chaumel, qui lui a tout remis, et si les pièces sont arguées de faux, c'est qu'il la trompait doublement en obtenant ses faveurs par des faux. C'était le vrai moyen, dit-elle, de ne pas se ruiner, tout en satisfaisant ses passions.

Malheureusement, ce système de défense est détroit de toutes pièces par les témoins qui attestent la parfaite moralité de M. de Chaumel et qui montrent Lucie Combes constamment occupée à collectionner les signatures de ses maîtres ou à la recherche des sympathies des prêtres par ses pratiques religieuses et par des cadeaux qu'elle leur faisait fréquemment. C'est ainsi qu'elle volait dans la commode de M. le chanoine de Chaumel des objets du culte et qu'elle en faisait hommage à un curé d'une paroisse voisine. A un autre prêtre, elle promettait de lui laisser sa fortune.

Les faits de cette nature sont innombrables et au cours de cet interrogatoire conduit d'une façon admirable par le président, on demeure confondu en entendant cette servante parler en véritable homme d'affaires, avec tous les mots techniques employés dans la basoche pour la confection et la négociation des lettres de change.

Mais ce qui frappe surtout dans ce procès, c'est de voir des officiers ministériels acceptant de cette fille pour 60,000 fr. de billets et s'empressant d'exécuter l'ordre de les mettre en circulation, sans se préoccuper autrement de l'authenticité de ces titres, sur laquelle pourtant l'examen le plus superficiel devait éveiller des doutes.

Elle haussa les épaules, et une expression d'impatience et de courroux assombrit son visage.

— Qu'importe ! — dit-elle d'une voix sourde et irritée. — Je devrais être accoutumée à cela depuis longtemps ; mais ce qui me contrarie, c'est que je ne m'habitue pas à rien. Mais ne vous tourmentez pas, je vous prie. Je suis toujours maigre et maussade... c'est ma nature, je pense. Quant à être muette... n'ayant rien d'agréable à dire, il vaut mieux me taire. Tout le monde ici est bon pour moi. Je ne crois pas mériter même les bontés dont on m'accable. Cela devrait me suffire et me rendre heureuse...

En prononçant ces mots, elle ne put dissimuler un accent malheureux et irrité qui témoignait de l'agitation et de la sombre inquiétude qui remplissaient cette âme à la dérive.

II

Juana entonna le morceau qu'on lui demandait de chanter, mais sa voix conservait un accent d'impatience.

Geoffroy toujours étendu, l'observait. Il éprouvait pour elle cet intérêt que nous accordons à tous ceux que nous avons sauvés et protégés.

Il aurait bien voulu la voir répondre à cet intérêt par une mine florissante et un sourire joyeux.

Il ne s'expliquait pas l'air de la jeune fille : tout au plus comprenait-il que quelque chose allait évidemment de travers.

Elle était instruite, bien élevée, choyée, et pourtant elle n'était pas heureuse... il avait

Il se trouve un certain Decons, ancien clerc de notaire à Puy-l'Evêque, pour les remplir; un huissier pour en poursuivre le paiement. Audience extraordinaire est accordée par M. le président du tribunal de commerce d'Agen pour le 20 décembre; assignation est faite le même jour à 2 heures 1/2, à 14 kilomètres de là, à Chaumel, qui n'est pas le domicile du signataire supposé des billets, et à 3 heures, alors qu'il y a impossibilité matérielle pour le principal intéressé de comparoir, jugement est prononcé contre lui; inscription sur minute est faite sur l'heure et le lendemain matin hypothèque est prise sur ses biens.

Tout cela est bien extraordinaire et ouvre le champ à bien des commentaires...

Il est bon d'ajouter que plusieurs de ces hommes d'affaires ont payé de leur situation cette précipitation vraiment stupéfiante.

Après un éloquent réquisitoire de M. Many, procureur de la République, M<sup>e</sup> Pradelles présente la défense de Lucie Combes.

Le jury entre à 6 heures 1/2 dans la salle des délibérations et en ressort à 8 heures, avec un verdict affirmatif sur toutes les questions, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes.

La Cour condamne Lucie Combes à 5 ans de réclusion.

AUDIENCE DU 9 FÉVRIER  
Affaire Cayre. — Assassinat.

Il y a quelques mois, le sieur Cayre, propriétaire aisé, domicilié à Rocamadour, étant à travailler avec sa femme dans un champ leur appartenant, suspendait subitement sa besogne et, reprochant à sa femme des relations coupables imaginaires que cette dernière entretenait avec certains individus, il la frappa avec rage de plusieurs coups de tronçon d'épée à la poitrine. La malheureuse fut tuée sur le coup. Cayre, saisi d'effroi à la vue du cadavre, prit la fuite et courut à la gendarmerie de Gramat dénoncer son crime et se constituer prisonnier.

L'instruction a recueilli les meilleurs renseignements sur la femme Cayre, et Cayre, soumis à l'examen des hommes de l'art, a été déclaré atteint d'une maladie qui le rendait, par moments, irresponsable de ses actes.

La défense a fait habilement valoir cette prédisposition fatale à l'assassinat et le jury a déclaré Cayre innocent du crime.

La Cour a prononcé l'acquiescement; mais au sortir du tribunal, Cayre a été transféré, par mesure administrative, dans une maison de santé, où il sera désormais hors d'état de nuire.

M. Wallon agrégé est nommé professeur de droit administratifs à la faculté de Toulouse.

Caisse d'épargne nationale

A partir du 16 février 1885, tout déposant à la Caisse nationale d'épargne peut demander dans un bureau de poste quelconque le transfert à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse de la totalité ou d'une partie des sommes inscrites au crédit de son compte d'épargne.

comme un vague soupçon qu'elle était parfaitement bonne.

Des influences contraires combattaient en elle, l'entraînant des deux côtés à la fois.

Ici tout était luxe, raffinement, bon ton, tendres soins.

Là, tout était grossièreté, vulgarité, habitudes brutales.

Vainement avait-on, depuis longtemps, demandé à Gilbert Sleaford d'abandonner tout à fait Juana; il s'y était toujours refusé opiniâtement et avec maussaderie.

— Mais puisqu'elle n'est pas votre fille, — lui représentait Geoffroy, — vous ne tenez pas à elle. Donnez-la nous; elle n'est pas des vôtres.

— Comment savez-vous cela, jeune homme ? — répondait Sleaford, dont les yeux, aux paupières rougies, étaient remplis d'un regard plein d'astuce. — Je ne vous ai jamais fait aucune confiance et je suis le seul qui sache à quoi s'en tenir sur son origine.

— Eh bien ! si elle est réellement votre fille, vous devez avoir son bien-être à cœur. Laissez-la venir chez nous, vivre au château. Elle est attachée à ma mère, et je suis bien sûr qu'elle serait heureuse auprès d'elle.

— Ah ! je vous crois... C'est une fainéante qui ne demanderait pas mieux que d'être une belle dame et de n'avoir rien à faire, jouer du piano et chanter des romances, voilà son rêve. Mais il n'en sera pas ainsi, jeune homme, j'en entends pas de cette oreille-là, et, sous aucun prétexte, je ne laisserai Juana quitter la ferme.

— Si l'argent peut être un motif... — avait dit Geoffroy après un silence.

Les Receveurs des Postes prétent également leur concours aux déposants de la Caisse nationale d'épargne pour la transmission à la Caisse des Dépôts et consignations des livrets de la Caisse des retraites et des certificats de vie qui leur sont remis en vue d'obtenir la liquidation définitive d'une rente viagère.

**Le contrôleur principal** recevra, à la mairie de Cahors, tous les samedis, de 2 heures à 4 heures, jusqu'au 1<sup>er</sup> août prochain, pour les réclamations et les déclarations de mutations foncières.

**Les autographes de Jasmin.**

Nous lisons dans la *Revue du Sud-Ouest* : Il existe entre les mains de beaucoup de personnes, des poésies inédites, autographes ou autres, de Jasmin. Nous leur serions très reconnaissants, si elles voulaient bien nous les adresser en communication.

La *Revue du Sud-Ouest*, (publiée sous la direction de l'académie Jasmin), publierait ces poésies qui seraient retournées très fidèlement et sans retard à leurs heureux possesseurs.

N. B. — Ces précieux manuscrits devront être adressés à M. Ratier, secrétaire général de l'académie Jasmin, directeur de la *Revue du Sud-Ouest*, boulevard de la Liberté, à Agen.

— Les félibres de Paris, vont remettre prochainement au Conseil municipal, une pétition dont ils ont pris l'initiative et tendant à faire donner à deux rues de la Capitale, le nom de Jasmin et celui de Goudelin. Ces deux étoiles de la muse populaire, sont en même temps des gloires de la France; ils ont droit à l'honneur qu'on demande pour eux.

PARIS — CAHORS. — Une cité s'enorgueillit de tous ses enfants. (Jasmin fils, félibrige de Cahors).

Posqué leù, dins Paris, ban cauzi dos carrièros  
Per lour dona les nouns de *Jasmin*, *Goudouli*,  
Quand Coou remastara Murat è may Bessièros,  
Per fa n'poult pèndèn à ses glorios guerrièros,  
Dioùrio 'nnayra Marol p'è de *Dominici* :  
Labèts, per monumens aùrion dins nostros bilo,  
Gambetta, Fénélon; un soullat bèngout Rey,  
Lé héros de Latzen, nostros brabo mobilo,  
Un illustré poèto, un grand homè de ley ! (1)  
— Oh ! qu'atèl sérios lèl, Coou, coou l'y beïrey !

J.-B. ROUQUET, félibre.

(1) Marc-Antoine Dominici, naquit à Cahors, dans le seizième siècle. Il professa le droit à Cahors, et après avoir rempli un emploi important dans la magistrature, il fut appelé à Paris comme historiographe de France.

**Dispute.** — Le nommé Joseph Nègre, cultivateur, âgé de 66 ans, demeurant rue du Château-du-Roi, dans une discussion à violence frappé à l'aide d'une bêche, le nommé Antoine Tenchou, âgé de 52 ans, demeurant à Labarre. Grâce à la rapidité des soins qui lui ont été prodigués, le sieur Tenchou se trouve aujourd'hui dans un état relativement satisfaisant.

Le sieur Nègre qui s'était, paraît-il, constitué prisonnier, vient, nous assure-t-on, d'être relaxé.

Il était extrêmement tenace dans ses projets, et l'idée d'abandonner une chose à laquelle il s'était attaché lui était insupportable.

— Ecoutez-moi, mon jeune monsieur, — avait répondu Sleaford, — je ne vous en veux pas. Vous êtes un jeune coq bien perché et je vous respecte, mais finissons-en une bonne fois. Je ne vous céderai pas plus Juana que je ne la céderais à aucun homme vivant, ni contre or, ni contre argent. Cette fille-là est un atout que j'ai dans la main; le temps de le jouer n'est pas encore arrivé, mais il viendra. Vous devez donc comprendre que je ne veuille pas le sacrifier. L'enfant continue à aller chez vous... je l'ai promis et je tiens ma parole... Mais elle reviendra toujours ici, qu'il pleuve ou qu'il vente, tous les soirs.

Tous les soirs donc, Juana quittait la splendeur et l'élégance du Grand-Château, pour l'intérieur sombre et le désordre de la Maison-Rouge, la douceur de la bonne et excellente Mlle Rice, pour les reproches de Lise et les raileries de Laure; la bienveillance aristocratique de Mme Abbott pour les imprécations de Gilbert; les mélodies de Chopin et de Schubert pour le repoussant travail de la cuisine; heureuse quand elle ne lessivait pas souvent et qu'une réception ne l'obligeait pas à frotter le plancher du salon de la ferme.

A. FLEMING.

(A suivre).

GUIDE DU VIGNERON DU LOT

RECONSTITUTION DE SES VIGNES  
par M. le D<sup>r</sup> Rey

**Le professeur.** — D'abord, il faut que je vous dise ce qu'est la maladie actuelle de la vigne, car on ne peut combattre avec succès un mal quelconque si on ne le connaît pas. Ce n'est que lorsque on est fixé sur la nature et les caractères du fléau auquel on veut porter remède que l'on se rend bien compte des moyens qu'il faut employer. La maladie de la vigne ne tient pas, comme vous le pensez généralement dans le pays, à une espèce de brome; elle ne tient pas non plus, comme d'autres l'ont prétendu, ni à l'épuisement du sol par une culture ancienne et répétée, ni à l'épuisement de la plante par suite d'une production exagérée; elle est due uniquement à un petit puceron, presque invisible à l'œil nu, qui suce les racines de la vigne et amène leur décomposition. La plante privée de ses organes nourriciers et de la sève qu'ils lui envoyaient souffre, s'étiole et meurt dans un espace de temps qui varie de 3 à 5 ans, suivant la fertilité du sol. C'est ce petit puceron que l'on appelle le phylloxéra. Voilà pourquoi la maladie de la vigne est désignée sous le nom de maladie du phylloxéra. Vous comprenez donc, dès lors, que pour guérir nos vignobles, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de les débarrasser de tous les insectes qui couvrent et dévorent leurs racines.

**Le vigneron.** — Parfaitement. Aussi, sans savoir au juste ce qu'était le phylloxéra, j'avais essayé de le combattre en mettant au pied des souches du foin, des cendres, de la suie, de la chaux, du jus de tabac, enfin tout ce que j'avais pu m'imaginer. Mais rien n'y a fait.

**Le professeur.** — Cela ne m'étonne pas, car la destruction de cet insecte est un problème d'une difficulté extrême. Voilà bientôt 20 ans que, de tous côtés, on y travaille, et personne n'a encore trouvé un moyen simple, facile, économique, d'en débarrasser la vigne. Et cependant le Gouvernement a promis une récompense de 300,000 francs à celui qui découvrirait le remède. Songez donc que ce petit animal vit presque exclusivement sous terre et que, par suite, il est à l'abri non seulement de toutes les intempéries, mais encore de nos atteintes. Ce n'est, par conséquent, pas chose facile que d'aller tuer tous ces innombrables pucerons que nous ne voyons pas et qui sont disséminés à toute profondeur sur les racines de la vigne. Et puis, si on ne les détruit pas tous, c'est comme si on n'avait rien fait, car ils se reproduisent avec une telle rapidité que, dans l'espace des 6 mois que dure la végétation, un seul phylloxéra peut donner naissance à 50 ou 60 millions de petits. Aussi les remèdes que l'on a trouvés jusqu'ici, même les meilleurs, sont-ils insuffisants, ou incertains, ou trop coûteux, ou impraticables dans la plupart des sols. Notre département en particulier, à ses vignes placées dans des conditions telles qu'aucun traitement ne peut leur être appliqué avec quelque chance de succès.

**Le vigneron.** — C'est bien malheureux. Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Il n'y a pas de mal sans remède, dit-on.

**Le professeur.** — Il est possible que l'on trouve, un jour, ce remède tant cherché et tant désiré. Il est possible également que le phylloxéra disparaisse ou perde de sa puissance de destruction, bien que cela soit peu probable...

**Le vigneron.** — Excusez-moi, si je vous interromps. Vous croyez donc que nous aurons toujours ce maudit phylloxéra?

**Le professeur.** — Je le crains. On ne voit pas, en effet, pourquoi il disparaîtrait. Voilà — une vingtaine d'années qu'il a été apporté, par mégarde, d'Amérique en France et, depuis lors, il n'a cessé de s'étendre et de se multiplier, preuve qu'il se trouve bien sur notre continent. Du moment qu'il fait sa nourriture de nos vignes et que cette nourriture paraît lui convenir plus que toute autre, il n'y a pas de raison d'espérer que, tant qu'il y aura des vignes pour le faire vivre, nous aurons le bonheur de le voir partir. Or, comme on réussira toujours à conserver un certain nombre de vignes françaises et que, du reste, les plantations américaines que l'on fait, chaque jour, sur une si vaste échelle n'en sont pas exemptes, il est peu probable, je le répète, qu'on assiste jamais à sa disparition.

**Le vigneron.** — J'avais pensé jusqu'ici que la maladie de la vigne ne durerait pas toujours. Mais d'après ce que vous me dites, je vois que ce n'est pas une maladie comme les autres et je pourrais bien m'être trompé.

**Le professeur.** — Ainsi donc, pour le moment nous ne pouvons compter ni sur la disparition du phylloxéra, ni sur aucun remède pratique. Il est possible, comme je le disais tout à l'heure, qu'il n'en soit pas toujours ainsi. Mais quand cet heureux événement arrivera-t-il? Nul ne le sait. On ne peut donc rester indéfiniment dans une attente toujours trompée et qui peut n'avoir pas de fin. Il faut prendre un parti et chercher ailleurs les moyens de sortir de la déplorable situation dans laquelle nous nous débattons.

Puisque toutes nos vignes succombent au phylloxéra, qu'il n'y a aucun moyen de les préserver et qu'elles seront, très probablement, toujours aux prises avec cet ennemi mortel, le mieux est de renoncer désormais à planter nos anciens cépages et de chercher à faire du vin avec d'autres espèces de vignes contre lesquelles le phylloxéra est à peu près impuissant.

Variétés

La Peinture lumineuse. (Suite et fin).

A l'intérieur des appartements, dans les maisons particulières une foule d'applications s'indiquent d'elles-mêmes; et lorsque les parties peintes sont protégées par des plaques de verre, elles conservent beaucoup plus longtemps leur luminosité. Cela peut durer des années.

Mentionnons encore les travaux du Génie militaire dont quelques mois ont déjà été dits dans notre premier article; et laissons la sagacité du lecteur s'exercer sur le surplus.

La brochure cite ensuite de nombreuses attestations de capitaines de navires, industriels, officiers directeurs de théâtre, chefs d'institutions, etc., ayant fait usage du produit recommandé. Tous ces témoignages sont entièrement favorables; absolument comme dans toutes les brochures commerciales du monde.

L'apologie de la peinture lumineuse étant dûment faite, l'auteur passe ensuite au prix et au mode d'emploi. Il y a deux sortes de peinture lumineuse: à l'huile et à l'eau; et la peinture à l'huile est préférable toutes les fois qu'il ne s'agit point de peindre sur papier ou sur cartonnages.

Le prix a graduellement baissé de 28 shillings par livre anglaise à 2 shill. 6 pences, ou environ 3 fr. le kil. prix actuel pour la peinture à l'huile, parce que l'affluence des ordres a permis d'installer la fabrication mécaniquement. Elle est fournie à ce prix, prime de brevet comprise. Sur le verre, la pierre, le zinc, etc., une seule couche suffit; mais il est bon d'en donner deux là où il préexiste des traces de peinture ordinaire du commerce.

Copions maintenant quelques paragraphes du tarif:

Peinture lumineuse à l'huile toute mêlée et prête à être employée (en pots d'une livre et deux livres). — Une livre anglaise (453 grammes) suffit pour donner trois couches à environ 8 pieds carrés, 2 shill. 6 pences par livre, chaque livre nécessitant 1/2 livre de base neutre.

Base neutre (première couche à mettre avant d'endoire l'objet de peinture lumineuse), 1 shill. 6 pences la livre par pots d'une livre et 1/2 livre.

Peinture pour fer, ou première couche à donner sur fer 1 shill. 6 pences la livre.

Peinture noire pour tracer des caractères sur la peinture lumineuse, 1 shill. 6 pences la livre.

S'il faut que la peinture résiste à des frottements énergiques (applications marines, etc.) il est bon de la recouvrir d'un vernis qui coûte 20 shillings pour couvrir 120 pieds carrés, et 10 shill. pour couvrir 60 p. carrés, ou 2 shill. pour couvrir 11 pieds carrés.

La peinture à l'eau se vend sèche et en poudre en pots de 1/2 livre, 1 livre et 2 livres.

Une livre additionnée de trois fois son poids d'eau donne quatre livres de peinture; et une

livre de peinture suffit pour couvrir de trois couches environ 50 pieds carrés. Cela coûte 6 shillings par livre, compris un petit pot de vernis. Peinture lumineuse à l'eau délayée et prête à être employée: une livre couvre environ 15 pieds carrés, 2 shill. 6 pences par livre, compris un petit pot de vernis.

Ces peintures à l'eau doivent toujours être protégées par une couche de vernis et ne conviennent que pour peindre sur cartonnages.

Suivent dans la brochure de nombreux devis pour maisons de campagne, yachts, fermes, et des tarifs pour verres lumineux, plaques métalliques lumineuses, signaux de garde, bouées, lampes d'Aladin, numéros de chambres, boutons de sonnettes, cartons lumineux, encre lumineuse, bustes et textes lumineux, etc.

Le mode de préparation est un secret; et nous ne pousserons pas bien loin l'indiscrétion en disant qu'il entre là-dedans, croyons-nous, des coquilles d'huîtres calcinées. On ne nous l'a pas dit; et plutôt que de passer son temps à calciner des coquilles d'huîtres et à traiter le produit de diverses manières, il est plus simple, à notre avis, de s'adresser à: The Pioneer Paint Co., 5. Aldermanbury Postern, London, E. C.

Cela évitera au lecteur des manipulations peu agréables et d'un succès problématique.

Bibliographie

L'art et les grands Idealistes  
Par ERCKMANN-CHATRIAN

La librairie Hetzel publie un livre qui ne saurait manquer de provoquer la curiosité et l'intérêt tant à cause du sujet qu'il traite qu'à cause du nom des auteurs: Erckmann-Chatrian. *L'Art des Grands Idealistes* est une étude complète sur les manifestations de l'esprit humain dans les différentes branches de l'art: la poésie, la musique, la peinture, la sculpture, l'art oratoire, etc., en même temps qu'une critique élogieuse à l'égard des idées vulgaires que certains aujourd'hui voudraient faire prévaloir.

Il est prouvé, dans ce livre, que, dans tous les temps et dans tous les pays qui eurent le souci et le culte de l'art, la suprématie appartient comme elle appartient de nos jours, à ceux qui se proposent un but élevé et cherchent leur idéal plus haut que l'humanité. Comme dans *Quelques mois sur l'esprit humain*, dont une nouvelle édition vient d'être publiée, les auteurs des *Romans nationaux*, des *Romans populaires*, des *Romans alsaciens*, et de tant d'autres romans justement applaudis, montrent ici que la critique la plus élevée leur est familière, et que rien de ce qui appartient à l'art ne leur est étranger. — 18, rue Jacob, Paris.

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française*. 22 vol. in-8°, accompagnés de 333 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix: 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

*Grand Atlas départemental de la France et de l'Algérie et des Colonies*. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix: 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

*Grand Atlas universel de DUFOUR*. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix: 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 7 février 1885. — Dupuy de Lôme. G. Tissandier. — Tombouctou. lieutenant-colonel Hennebert. — Les tremblements de terre de décembre 1884-janvier 1885, en Anjou: A.-F. Noguès. — Les machines à triple détente dans la navigation à vapeur. — Nouveau système de robinet. — Oscope, appareil pour éclairer l'intérieur de l'oreille. Dr Z... — Les nouvelles graisses minérales: la vaseline, la pétroléine, la neutraline. G. Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 2 février 1885. S. M. — Une baleine échouée à Luc-sur-Mer (Calvados). G. T. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Ce qu'on n'a jamais vu  
**POUR 1,100 FRANCS**  
Un nouveau PIANO mi-oblique cadre en fer de la maison P.-H. HERZ NEVEU. S'adresser pour les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, à MM. A. SAINTIS ET FILS, à Montauban.

BOURSE. — Cours du 12 février.

3 0/0	84 20
3 0/0 amortissable (ancien)	83 00
3 0/0 id. 1884	00 00
1/2 0/0 ancien	106 50
1/2 0/0 1883	109 50

Dernier cours du 11 février.

Actions Orléans	1,370 00
Actions Lyon	1,268 75
Obligations Orléans 3 0/0	383 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	308 75
Obligations Lombardes (jouissance )	344 75
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 11 février 1885.

Encore une journée de perdue pour les vendeurs. Bourse d'attente et sans grand intérêt.

Les dépêches nous annoncent que l'Italie n'interviendra pas au Soudan. Les Anglais sont trop orgueilleux pour reconnaître qu'ils ont besoin de quelqu'un, et les Italiens sont gens trop pratiques, pour aller de gaieté de cœur se jeter dans une aventure dans les résultats sont douteux et les profits très-problématiques. Tout le monde est donc d'accord et nos Rentes montent. Le 3 0/0 va à 84,10 et le 4 1/2 atteint 109,55.

C'est toujours l'Italien, qui est le plus visé par la partie de la baisse. Les baissiers se figurent que si l'Italien venait à baisser sérieusement l'entraînerait avec lui toute la côte. Aussi à chaque faiblesse, jette-t-on quelques paquets d'Italien sur le marché. Cette manœuvre accroît sensiblement le découvert et fera monter bien plus sûrement que les achats qui se produisent.

La Rente Italienne débute à 97,50, atteint 97,67 1/2 et termine à peu près dans le cours d'hier.

Le Suez a continué aujourd'hui avec succès sa marche en avant; il débute à 4918 et va jusqu'à 1930.

On avait vendu beaucoup de primes en liquidation et on se rachète vivement sans attendre les cours beaucoup plus élevés qui vont certainement se produire, sa recette pour la journée d'hier, a été de 170.000 francs.

La Banque Ottomane varie de 600 à 605; il en sera ainsi jusqu'au jour où la question des raccordements sera réglée d'une façon définitive. On annonce bien que les propositions du baron Hirsch, ont été repoussées à l'unanimité, mais le sultan, n'a pas encore donné son approbation à celles de la Banque Ottomane.

L'Unifiée conserve toujours ses cours, en attendant la solution des affaires d'Egypte. Les autres fonds étrangers sont bien tenus. Le Turc à 17,40, le Hongrois à 80 3/8, l'Estérieure à 61 7/8.

Le Foncier s'est remarquablement tenu aujourd'hui, il est de nouveau question d'une nouvelle augmentation du capital; il s'est élevé jusqu'à 1,335 et sa clôture est très ferme.

Nous devons remarquer la fermeté des Chemins français. On a coté le Lyon à 1,272; à l'Orléans 1310.

Rien à dire des Chemins étrangers, ils conservent les cours de la veille, sauf les Portugais qui prennent une nouvelle avance.

BANQUE GÉNÉRALE, 14, rue de Helder, Paris

DEMANDEZ PARTOUT

**L'Opinion**

le plus complet et le plus intéressant des journaux à un sou.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS  
Siège social, 34 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C<sup>tes</sup> de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

**GUÉRISSEZ votre RHUME**

1<sup>re</sup>. Avec une seule BOITE des Véritables 1<sup>re</sup>.  
**ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J.T.**  
Prenez pour Guérir vos Enfants  
**LE SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J.T.**

Ces deux préparations, d'un goût délicieux et d'une efficacité surprenante, sont faites avec les Escargots recommandés par la Faculté de Médecine de Montpellier.

ATTENTION aux nombreuses CONTREFAÇONS!!!

Exiger surtout les lettres J. T. sur la boîte ovale verte, fermée d'une bande blanche dorée, contenant les Escargots avec un chromo; ainsi que sur le flacon de Sirop-Gelée.

Se trouvent chez tous les bons Pharmaciens.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

# A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

# MAISON DES 100,000 PALLETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

## ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

### CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN

avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

## Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Etude de M<sup>e</sup> H. GRANIER, licencié en droit, avoué à Villefranche-d'Aveyron.

## VENTE

Sur surenchère à suite d'aliénation volontaire

Le **lundi 23 février 1885**, à deux heures du soir, à l'audience des criées du tribunal civil de **Villefranche-d'Aveyron**, il sera vendu : Une grande et magnifique propriété, connue sous le nom de

## Domaine de Las Cazes

située sur les communes de **Maleville**, canton de **Montbazens**, et **Villeneuve**, dans l'arrondissement dudit Villefranche, et appartenant à M. Loupias, Raymond, docteur-médecin à Villefranche

Ce domaine, qui avait été vendu par M. Loupias à dame Eisa Gras, son épouse séparée de corps et de biens d'avec lui, comprend maison de maître, écuries, granges et autres bâtiments ruraux, jardins, terres, prés, vignes, chênvières, pâtures, bois et châtaigneraies, le tout de première qualité et en plein rapport.

L'acte de vente qui sert de cahier des charges est déposé au greffe du dit tribunal.

MISE A PRIX :

Soixante-dix-sept mille cinq francs

S'adresser pour tous renseignements à Maître **GRANIER**, Henri, licencié en droit, avoué audit Villefranche, poursuivant la vente.

Pour extrait, H GRANIER.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de

LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau  
**DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND, Médecin spécialiste, 11, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TRÉBUCHEN**  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

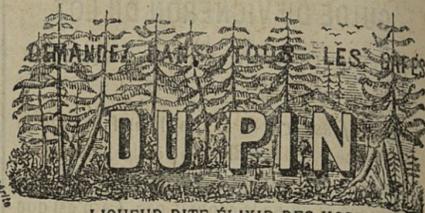
Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXP. INT. 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÛTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

C. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

## LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9,

vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CADRETT DU LOT CADRETT**

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

HISTOIRE DE FRANCE

ET DES Pays étrangers

GÉOGRAPHIE — COSMOGRAPHIE

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

SCIENCES

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

PHILOSOPHIE, DROIT USUEL

## BIBLIOTHEQUE UTILE

86 vol. in-18 de 192 p. chacun; le vol. br. 60 c.; cart. à l'angl. 1 fr. (envoi franco contre timbres ou mandats-poste.)

- MORAND. Introd. à l'étude des sciences physiques.
- CRUVEILLIER. Hygiène générale.
- CORBON. De l'enseignement professionnel.
- PICHAU. L'art et les artistes en France.
- BUCHER. Les Mérovingiens.
- BUCHER. Les Carolingiens.
- F. MORIN. La France au moyen âge.
- BASTIDE. Lutte religieuse des premiers siècles.
- BASTIDE. Les guerres de la Réforme.
- PELLETAN. Décadence de la monarchie française.
- L. BROTHIER. Histoire de la terre.
- SANSON. Principaux faits de la chimie.
- TURCK. Médecine populaire.
- MORIN. Résumé populaire du Code civil.
- ZABOROWSKI. L'homme préhistorique.
- A. OTT. L'Inde et la Chine.
- CATALAN. Notions d'astronomie.
- CRISTAL. Les déshérences du travail.
- VICTOR MEUNIER. Philosophie zoologique.
- G. JOURDAN. La justice criminelle en France.
- CH. ROLAND. Histoire de la maison d'Autriche.
- E. DESPOIS. Révolutions d'Angleterre.
- GASTINEAU. Génie de la science et de l'industrie.
- H. LEVEYEU. Le Budget du foyer.
- L. COMBES. La Grèce ancienne.
- FRED. LOCK. Histoire de la Restauration.
- L. BROTHIER. Histoire populaire de la philosophie.
- L. MARGOLLÉ. Les Phénomènes de la mer.
- I. COLLAS. Histoire de l'empire ottoman.

- ZURCHER. Les Phénomènes de l'atmosphère.
- E. RAYMOND. L'Espagne et le Portugal.
- EUGÈNE NOËL. Voltaire et Rousseau.
- GEORGE. L'Asie occidentale et l'Égypte.
- G. RICHARD. Origine et Fin des mondes.
- ENFANTIN. La vie éternelle.
- L. BROTHIER. Causeries sur la mécanique.
- ALFRED DONEAUD. Histoire de la marine française.
- FRED. LOCK. Jeanne d'Arc.
- GARNOT. Révolution française, 2 vol.
- ZURCHER et MARGOLLÉ. Télescope et Microscope.
- BLERZY. Torrents, Fleuves et canaux de la France.
- P. SICCHI, WOLF et BRLOT. Le Soleil et les Étoiles.
- STANLEY JEVONS. Économie politique.
- EM. FERRIERE. Le Darwinisme.
- LENEVEUX. Paris municipal.
- BOILLOT. Les Entretien de Fontenelle.
- EDGAR ZEVORT. Histoire de Louis-Philippe.
- GEORGE. Géographie physique.
- ZABOROWSKI. L'origine du langage.
- BLERZY. Les Colonies britanniques.
- ALBERT LÉVY. Histoire de l'air.
- GEORGE. Géologie.
- ZABOROWSKI. Les migrations des animaux.
- F. PAULHAN. La physiologie de l'esprit.
- ZURCHER et MARGOLLÉ. Phénomènes célestes.
- GIRARD DE RIALE. Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique.

- JACQUES BERTILLON. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
- PAUL GAFFAREL. La défense nationale en 1792.
- HERBERT SPENCER. De l'éducation.
- JULES BARNI. Napoléon 1<sup>er</sup>.
- HUXLEY. Premières notions sur les sciences.
- P. BONDOIS. L'Europe contemporaine.
- GROVE. Continents et océans.
- JOUAN. Les îles du Pacifique.
- ROBIET. La philosophie positive.
- RENAUD. L'homme est-il libre ?
- ZABOROWSKI. Les grands singes.
- E. HATIN. Histoire du Journal.
- GIRARD DE RIALE. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
- A. DONEAUD. Histoire contemporaine de la Prusse.
- DEFOUR. Petit dictionnaire des falsifications.
- F. HENNEGUY. Histoire contemp. de l'Italie.
- LENEVEUX. Le travail manuel en France.
- JOUAN. La chasse aux animaux marins.
- REGNARD. Histoire contemp. de l'Angleterre.
- BOUANT. Histoire de l'eau.
- JORDY. Le patriotisme à l'école.
- MONGREDIEN. Le libre échange en Angleterre.
- CRIGHTON. Histoire romaine.
- 81-82. BONDOIS. Mœurs et institut. de la France, 2 vol.
- ZABOROWSKI. Les mondes disparus.
- J. REINHOLD. Léon Gambetta.
- H. BEAUREGARD. Zoologie générale.
- WILKINS. Antiquités romaines.

## DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département. par la Poste. 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50

## CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

## NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

## TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.